



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : CONTRAT DE FOURNITURE ET  
D'ENTRETIEN RETOUR EN ATELIER DE TPE  
AUPRES DE LA SOCIETE HM TELECOM**

**DÉCISION N° DM-20-311  
EN DATE DU 04 DECEMBRE 2020**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le Code de la commande publique ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté n° A-20-501 du 2 juin 2020 déléguant Monsieur Pierre GIRARD, Conseiller municipal, dans les fonctions relatives aux finances locales et au suivi des délégations de service public ;

**CONSIDERANT** qu'il y a lieu de renouveler et de moderniser le parc des Terminaux de Paiement Electronique (TPE) de la Ville ;

**CONSIDÉRANT** l'offre de la société HM TELECOM ;

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec la société HM TELECOM, sis 26, avenue du 08 Mai 1945 – 95200 Sarcelles, un contrat de fourniture et d'entretien retour en atelier de Terminaux de Paiement Electronique (TPE) pour une durée de quatre ans.

Le présent marché est un marché à bons de commande avec un montant maximum de 20.000 euros HT.

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
Le Conseiller municipal délégué aux finances  
locales et au suivi des délégations de service  
public,

**Signé**

**Pierre GIRARD**

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20201204-lmc1H7901H1-AR Date de réception en Préfecture : 04/12/2020 Date de Publication : 04/12/2020
---